



DCM DU 18 JANVIER 2024

Dossier suivi par :

Direction générale

direction.generale@ville-liffre.fr

N° : 2024.009

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le **18 janvier** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

**Date de convocation** : 12 janvier 2024 - **Date d'affichage** : 24 janvier 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

**22 Présents** : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Laurent BERTIN, Yannick DANTON, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Jean-Christophe GILBERT, Jonathan RAULT, Mickaël ROSETZKY, Ronan SALAÜN, et Mesdames Julie AUBAUD, Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Claire BRIDEL, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCANNET, Awena KERLOC'H, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Lydia MÉRET, Anne-Laure OULED-SGHAÏER, Rozenn PIEL, Elsa ROUSSEL, Anne VIOT.

**7 excusés** : Messieurs Jacques BELLONCLE, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Alain CLERY, Eric GOSSET, Grégory PRENVEILLE et Mesdames Sophie CARADEC, NOEL Laëtitia.

**7 pouvoirs** : Messieurs Jacques BELLONCLE Loïg (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Anne-Laure OULED-SGHAÏER), Alain CLERY (qui a donné pouvoir à Yannick DANTON), Eric GOSSET (qui a donné pouvoir à Rozenn PIEL), Grégory PRENVEILLE (qui a donné pouvoir à Laurent BERTIN) et Mesdames Sophie CARADEC (qui a donné pouvoir à Anne VIOT), Laëtitia NOËL (qui a donné pouvoir à Laurence BLOUIN-DUFFÉE).

**Secrétaire de séance** : Merlene DÉSILES.

## DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale des dernières décisions prises par délégation du Conseil Municipal conformément à l'art. L-2122-22 du C.G.C.T.

DEC.2023.337 Encaissement d'une somme de 1 490,40 € versée par GROUPAMA, correspondant au montant de la vétusté qui avait été retenue lors du remplacement de la barrière de l'Avenue Jules Ferry endommagée le 23 mars 2023 par le car de la société Transdev.

DEC 2023.338 Encaissement d'une somme de 150 € correspondant à la vente sur Agorastore d'un lot de 40 tables scolaires réglables (100 €), et d'un diable de la cuisine centrale (50 €).

### II- Marchés passés par délégation :

DEC.2023.336 M23.012 - Marché de maîtrise d'œuvre pour construction du nouveau restaurant Jacques Prévert

Une consultation a été lancée le 22 septembre 2023 en vue de l'attribution d'un marché maîtrise d'œuvre pour construction du nouveau restaurant Jacques Prévert. La date limite de remise des offres était fixée au 6 novembre 2023.

Après analyse des offres et avis de la commission des marchés réunie le 12 décembre 2023, le marché a été attribué à l'ATELIER DUPRIEZ, 10 rue Nantaise, 35000 RENNES, pour un montant de 149 150 €HT. Le marché a été notifié à la date du 04/01/2024.

### III- Marchés passés par le biais du groupement de commande mis en place par le SDE35 :

Consultation	Attributaire
Fourniture et acheminement de gaz et services associés (du 01/01/2024 au 31/12/2025)	ENGIE – Entreprises & Collectivités Agence grands comptes publics Atalante 2 - ZAC du moulin neuf 2 impasse Augustin Fresnel - BP 40149 44801 SAINT-HERBLAIN

Ce marché a été signé le 11 janvier 2023 par le coordonnateur du groupement, le SDE 35.

### IV- Marchés passés par le biais du SCA de Lamballe, conformément à la convention de mandat signé avec eux pour la passation de marchés publics de fournitures et services :

Le SCA a lancé de nouvelles consultations d'entreprises en vue de l'attribution d'accords-cadres multi-attributaires pour la fourniture de denrées alimentaires (marchés couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2026).

Les accords-cadres ont été attribués aux entreprises suivantes :

Consultation		Attributaire
Fourniture et livraison de produits de boulangerie et biscuiterie (005 / 2024-2026)	Lot 1 : Produits de boulangerie	SAS CREPERIE COLAS - 35410 CHATEAUGIRON
		GALETTES BERTEL - 22690 PLEUDIHEN sur RANCE
	Lot 2 : Produits de biscuiterie	BDG+ - 56324 LORIENT
		GOURMALLIANCE - 95132 FRANCONVILLE

Ces accords-cadres ont été signés, pour ce qui concerne la Commune de Liffré, par Monsieur le Maire, le 28 décembre 2023.

**V- Déclarations d'intention d'aliéner : non-exercice du droit de préemption sur les immeubles suivants :**

- DEC.2023.325 Renonciation préemption 4 rue Pierre et Marie Curie, parcelle BE 24 appartenant à JEGOU Philippe
- DEC.2023.326 Renonciation préemption 1 allée de la Lande, parcelle BP 79 appartenant à LECHAUX Stéphane
- DEC.2023.327 Renonciation préemption 3 rue Colette Besson, parcelle BM 559 appartenant à PIOT Cécile
- DEC.2023.328 Renonciation préemption 10 rue Romain Rolland, parcelles AZ 466 et 469 appartenant à NEOTOA
- DEC.2023.329 Renonciation préemption 2 rue Konrad Adenauer, parcelles BK 330, 310, 297 et 276 appartenant à HOMMERIE Romain
- DEC.2023.330 Renonciation préemption 1 impasse René Goscinny, parcelles AZ 516 appartenant à GASNIER PROMOTION
- DEC.2023.331 Renonciation préemption 33 rue de Rennes, parcelles BD 274 et 285 appartenant à PROVOST Marie-Anne et PROVOST Jean-Pol
- DEC.2023.332 Renonciation préemption 6 rue de la Bergerie, parcelle AZ 415 appartenant à WISCHNEWSKI Romain
- DEC.2023.333 Renonciation préemption 3 impasse René Goscinny, parcelle AZ 515 appartenant à GASNIER PROMOTION
- DEC.2023.334 Renonciation préemption 1 lieu-dit Les Mouettes, parcelles BD 211 et 212 appartenant à BANNIER Daniel
- DEC.2023.335 Renonciation préemption 5 rue Robert Schuman, parcelles BK 268, 305 et 322 appartenant à CALVAYRAC Sébastien
- DEC.2023.339 Renonciation préemption 15c rue des écoles, parcelles BC 282 et BC 261 appartenant à RONGERE Pascal et MENAGE Laurence

DEC.2023.340 Renonciation préemption 9 rue Nathalie Sarraute, parcelle BK 172 appartenant à BEGUE Guillaume

DEC.2023.341 Renonciation préemption 22 rue Ferdinand Buisson, parcelles AZ 472 appartenant NEOTOA

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations

A Liffré,  
Le Maire,  
Guillaume BÉGUÉ

